

Formulaire d'inscription

Conditions Générales de Vente

My English School

1. ROLE DE MY ENGLISH SCHOOL

My English School propose aux familles de les assister dans la recherche d'un séjour à l'étranger, au sein d'établissements scolaires ou auprès d'organismes spécialisés. Selon les critères exposés par la famille, My English School entreprend toutes les démarches de recherche de séjour auprès des établissements ou organismes qui lui semblent les mieux adaptés à la demande, propose et présente un ou plusieurs séjours à la famille, l'assiste dans les formalités de candidature, d'inscription et de préparation du départ. My English School intervient comme intermédiaire entre la famille, d'une part, et l'établissement ou l'organisme, d'autre part. Le contrat de séjour est directement conclu entre la famille et l'établissement ou l'organisme. Lorsque celui-ci est conclu, My English School n'intervient plus dans le séjour.

2. TARIFS

Les tarifs des établissements scolaires ou organismes : Les tarifs communiqués par My English School pour les séjours proposés sont ceux fixés par l'établissement scolaire ou l'organisme retenu. Les séjours présentés par My English School sont facturés, par l'établissement ou l'organisme, en devises étrangères. De même et sauf exception, les formulaires d'admission et la facturation par les établissements ou organismes sont rédigés en anglais, ainsi que toute la documentation de départ. My English School ne peut être tenue pour responsable des éventuels changements de prix décidés par les établissements ou organismes en cours d'année.

Sauf précision contraire, les tarifs demandés par les établissements scolaires ou organismes ne comprennent pas : le coût du voyage, l'assurance individuelle, les éventuels frais de visa, l'éventuel uniforme.

Les tarifs des établissements ou organismes comprennent généralement les « fees » (frais de séjour incluant les activités, notamment pédagogiques, la pension complète et, si cela est expressément mentionné, les éventuelles excursions et sorties), les « registration fees » (frais administratifs d'inscription au séjour) et le « deposit » (acompte permettant de réserver la place de façon ferme). En outre, selon les établissements ou organismes, des suppléments peuvent être facturés, par exemple pour excursion supplémentaire ou option sportive ou musicale.

Les frais perçus par My English School : My English School perçoit auprès de la famille des frais de dossier, pour son travail de mise en relation entre celle-ci et les établissements scolaires ou organismes. Ces frais de dossier sont adaptés suivant la durée, le type de séjour et le nombre d'enfants concernés.

3. INSCRIPTION ET PAIEMENT

Inscription de l'enfant auprès de My English School : L'inscription se fait à réception, par My English School, du bulletin d'inscription dûment rempli et signé par le participant majeur ou son représentant légal, et accompagné d'un virement ou d'un chèque à l'ordre de My English School, couvrant les frais de dossier de mise en relation entre la famille et l'établissement scolaire ou l'organisme. Ces frais de dossier ne sont pas remboursables.

Recherche et validation de l'établissement : My English School entreprend toutes les démarches de recherche d'établissements scolaires ou de séjours qui lui semblent les mieux adaptés, puis présente un ou plusieurs choix à la famille du participant. Lorsque la famille a effectué le choix de l'établissement ou du séjour qui lui convient, elle le confirme par courrier électronique à My English School, en précisant également les dates de séjour exactes souhaitées. Dès que cette confirmation est reçue, la famille reçoit de My English School un accusé d'inscription, également par courrier électronique.

My English School fournit à la famille toutes les informations et documentations nécessaires au séjour, notamment celles concernant les formalités administratives et les modalités financières. La famille procède elle-même à l'inscription de son enfant auprès de l'établissement scolaire ou de l'organisme choisi.

Paiement du séjour : Le coût du séjour est à régler directement par la famille à l'établissement scolaire ou à l'organisme, selon l'échéancier indiqué par celui-ci et communiqué à la famille par My English School. La famille s'engage à verser l'exact montant dû à l'établissement ou l'organisme, aux dates fixées par celui-ci.

4. INSCRIPTION TARDIVE

Lors de l'inscription et de la signature du formulaire d'inscription, le représentant légal ou le participant s'engage également à signer le document « Points Très Importants » regroupant les informations à connaître pour le bon déroulement du séjour. Ce document est envoyé par courrier électronique au début du processus d'inscription.

5. ASSURANCE PERSONNELLE

Lorsque la famille du participant a retenu un établissement scolaire ou organisme et finalisé la procédure d'admission avec celui-ci, My English School n'intervient plus dans le séjour. Le participant est directement géré par l'établissement ou l'organisme et les éventuelles questions de responsabilité relèvent de celui-ci et de la famille. My English School ne peut être tenue responsable de tout accident ou incident survenant lors du séjour ainsi que pendant les éventuels trajets ou séjours hors de l'établissement.

My English School attire l'attention de la famille sur la nécessité de veiller à ce que le participant à un séjour à l'étranger soit bien couvert par une assurance individuelle assistance, rapatriement et responsabilité civile, valable sur le territoire étranger pendant toute la durée du séjour. My English School peut conseiller les familles sur le sujet de l'assurance.

Pour un séjour en Europe, le participant doit se munir de la carte Européenne d'assurance maladie auprès de sa caisse de Sécurité Sociale.

6. ANNULATION OU MODIFICATION DU SEJOUR DU FAIT DU SEJOUR

En cas d'annulation ou de modification du séjour du fait du séjour, My English School ne peut être tenu pour responsable.

7. ANNULATION OU MODIFICATION DU SEJOUR DU FAIT DU PARTICIPANT

Annulation du séjour avant le départ : Toute annulation de séjour avant la date de départ doit être gérée directement par la famille avec l'établissement scolaire ou l'organisme, en fonction des modalités prévues par ce dernier. De même, la modification ou l'annulation des billets de transport se font directement par la famille avec le prestataire de transport. En cas d'annulation avant le départ et quel qu'en soit le motif, les frais de dossier restent acquis à My English School.

Modification du séjour avant le départ : Avant le séjour et après réception de l'accusé d'inscription par courrier électronique envoyé par My English School, toute demande de changement, du fait du participant, dans le choix du séjour ou des dates de séjour, que ce soit en phase de démarrage de la recherche ou bien après la proposition finale, entraîne la facturation de frais supplémentaires, voire la facturation d'un nouveau dossier, en fonction de l'importance du changement.

Modification de la durée du séjour après le départ : En cas de raccourcissement ou de rallongement du séjour après le départ, les frais occasionnés sont à la charge de la famille, en fonction des modalités prévues par l'établissement scolaire ou l'organisme.

8. TRANSPORT

My English School informe la famille sur les différentes possibilités d'accès au lieu de séjour (moyens de transport, transferts aéroport ou gare). Les prestations de transport du participant, ainsi que les éventuels transferts jusqu'au lieu de séjour, sont achetés directement par la famille auprès des transporteurs, et les voyages se font sous la seule responsabilité des responsables légaux ou du participant. Les établissements scolaires ou organismes mettent fréquemment en place des systèmes de liaison à partir d'une gare ou d'un aéroport international jusqu'à l'école.

Aucune réservation ferme de voyage ne devra être effectuée par la famille si le séjour n'est pas encore confirmé par l'établissement ou l'organisme ou encore par My English School. Avant toute réservation de voyage, il convient à la famille de vérifier auprès de My English School que l'itinéraire et les horaires sont adaptés. My English School recommande de réserver des billets modifiables et remboursables.

9. FORMALITÉS

Le participant au séjour doit être en possession d'une carte d'identité nationale ou d'un passeport valides. Pour les Etats-Unis, les voyageurs doivent obtenir une autorisation ESTA au plus tard 72 heures avant le départ. My English School ne pourra être tenue pour responsable des conséquences de l'absence ou de la non-conformité des documents nécessaires à la sortie du territoire. Cette responsabilité relève des responsables légaux ou du participant et les éventuelles conséquences financières sont à leur charge. My English School invite la famille à consulter le site www.diplomatie.gouv.fr, page « conseils aux voyageurs », pour obtenir les informations pays par pays.

10. DISCIPLINE

Tout participant au séjour doit se conformer aux règles et aux directives édictées par chaque établissement scolaire ou organisme. Toute faute grave ou manquement à la discipline peut entraîner le renvoi du participant par l'établissement ou l'organisme, sans aucun dédommagement (notamment infraction aux lois locales ou de l'établissement ou organisme, usage d'alcool, de drogues, fumer en cas d'interdiction, vols, conduite d'engins motorisés, manquement de respect au personnel d'encadrement, dégradations, comportement préjudiciable à l'équilibre de groupes en collectivité, ...). Ces questions liées à la discipline sont gérées directement entre l'établissement ou l'organisme et la famille.

11. QUESTIONNAIRE QUALITÉ

Pour permettre un suivi rigoureux, par My English School, de la satisfaction des familles et de la qualité des établissements scolaires et organismes, un questionnaire est envoyé à la famille dans les jours qui suivent le retour du participant. Il vise à recueillir son avis et celui de ses parents sur le séjour et le service offert par My English school.

12. EXCLUSIVITÉ

La famille s'interdit d'établir une relation contractuelle directement avec les établissements scolaires ou organismes proposés par My English School indépendamment de cette dernière, que ce soit au cours du processus d'inscription ou bien ultérieurement, par exemple pour un nouveau séjour dans la même école ou avec le même organisme.

13. DISCRÉTION

Compte tenu de la complexité que représente la recherche d'établissements scolaires ou d'organismes étrangers de très grande qualité n'accueillant qu'un faible nombre de jeunes français, My English School prend soin de préserver une confidentialité maximale quant aux noms des établissements et organismes susceptibles d'accueillir les participants.

Il est de l'intérêt même de la famille de contribuer également à cette discrétion, en ne divulguant pas ces noms à l'extérieur. Cette discrétion garantit le maintien de la qualité de l'offre proposée par My English School.

14. CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Lors de l'inscription, My English School demande au participant et à la famille un certain nombre de données personnelles. Ces données sont à l'usage exclusif de My English School, et utilisées dans le strict cadre de sa mission. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers, sauf à destination des établissements ou organismes envisagés pour le séjour.